

Liste de vérification pour les officiels de (Insérer le nom de l'organisme sportif)

Cette liste de vérification est un guide destiné à vous aider à comprendre vos responsabilités dans le cadre du **Code de conduite**. Le **Code de conduite** fait partie des politiques en matière de sécurité dans le sport de (Insérer le nom de l'organisme sportif).

➤ En tant qu'officiel, il est de ma responsabilité :

- De respecter les règles du sport.
- De traiter les gens avec dignité et respect de soi.
- De veiller à ce que mes commentaires ou mes critiques à l'égard des autres (athlètes, entraîneurs, officiels, organisateurs, bénévoles, employés de l'organisme) soient appropriés, constructifs et justes.
- D'éviter de critiquer en public (par exemple, dans les médias sociaux) l'organisme ou les membres de l'organisme.
- De m'abstenir de tout comportement considéré comme de la maltraitance, du harcèlement ou de la discrimination.
- De respecter le Programme antidopage du Canada, ce qui comprend, entre autres, les éléments suivants :
 - De m'abstenir de l'usage non médical de drogues ou de médicaments ou méthodes améliorant les performances; et,
 - De ne pas m'associer, dans le contexte sportif, à toute personne ayant commis une violation des règles antidopage et purgeant une période de suspension imposée par le Programme canadien antidopage et/ou le *Code mondial antidopage* et reconnue par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).
- De ne pas utiliser mon pouvoir ou mon autorité pour forcer une autre personne à se livrer à des activités inappropriées.
- De ne pas consommer d'alcool ou de produits du cannabis dans des zones non désignées quand je participe aux programmes, activités, compétitions ou événements de l'organisme.
- Si je suis un mineur :
 - De ne pas consommer d'alcool, de tabac ou de cannabis dans le cadre d'une compétition ou d'un événement de l'organisme.
- Si je suis un adulte :
 - D'éviter de consommer du cannabis sur le lieu de travail ou dans toute situation associée aux événements de l'organisme (sous réserve de toute exigence d'une mesure d'adaptation).
 - D'éviter de consommer de l'alcool et du cannabis pendant les entraînements, les compétitions ou dans des situations où des mineurs sont présents.
 - D'être raisonnable et responsable si je consomme de l'alcool ou du cannabis dans des situations sociales destinées aux adultes.
- De respecter la propriété d'autrui et ne pas causer intentionnellement de dommages à la propriété.
- De m'abstenir de tricher ou d'essayer d'obtenir un avantage déloyal dans la compétition sportive.
- De respecter et suivre les lois fédérales, provinciales, territoriales, municipales et du pays hôte (le cas échéant).
- De respecter et suivre les politiques et les règles de l'organisme.

- De signaler à l'organisme toute activité criminelle en cours, toute condamnation ou toute condition de mise en liberté sous caution existante concernant un autre membre de l'organisme quand il s'agit de délits criminels impliquant de la violence, de la pornographie infantile ou la possession, l'utilisation ou la vente de toute substance ou méthode illégale ou interdite.
- De rester informé des règles et des changements à ces règles.
- De ne pas critiquer publiquement les autres officiels ou tout club ou association.
- D'assumer la responsabilité des actions et des décisions que je prends quand j'exerce mes fonctions comme officiel.
- D'être ouvert, honnête, impartial, professionnel et équitable dans vos relations avec les autres participants.
- De traiter les informations confidentielles et/ou de nature sensible avec soin et de manière appropriée. Ces informations peuvent inclure les éjections, les manquements, les forfaits, les processus disciplinaires, les appels et d'autres informations ou données précises propres aux participants.
- De m'habiller en tenue appropriée à l'exercice de mes fonctions d'officiel.
- D'honorer toutes les missions qui me sont confiées, sauf si je suis dans l'impossibilité de le faire pour des raisons d'urgence personnelle, et, dans ce cas, j'en informerai le plus tôt possible le responsable ou toute autre personne appropriée.
- De comprendre le pouvoir que mon rôle peut avoir sur les autres et respecter et promouvoir les droits de tous les participants au sport, en particulier ceux qui sont dans une position vulnérable ou dépendante et moins à même de protéger leurs propres droits.

Note : toute personne en autorité qui place une personne dans une situation qui la rend vulnérable à des actes de maltraitance commet une violation du *Code de conduite*.

Confirmation

En signant ci-dessous, je reconnais que je comprends que la liste de vérification ci-dessus sert uniquement de guide et qu'il est de ma responsabilité d'examiner l'ensemble du *Code de conduite*. Je reconnais que j'ai pris connaissance du *Code de conduite*, que je le comprends et que j'accepte de le respecter.

Nom (en caractères d'imprimerie) et

Signature

Date

N'hésitez pas à contacter l'organisme (**ajouter les coordonnées de l'organisme**) pour toute question ou préoccupation relative à notre *Code de conduite*.